

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MAISON D'ENFANTS D'AVENCHES

tenu à la Maison d'Enfants d'Avenches, le 6 mai 2009
dès 20.00 h.

* * * *

L'assemblée générale est présidée par Jean-Baptiste Knopf, président.
Le procès-verbal est tenu par Jean-Christophe Delafontaine, secrétaire.

Le président de l'assemblée souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les personnes ayant pris la peine de le faire.

Il constate que l'assemblée générale a été convoquée par voie de presse et aux associés qui étaient personnellement connus et que, dès lors, cette assemblée est régulièrement convoquée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre qui est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2008
2. Rapport du président
3. Rapport du directeur
4. Comptes 2008
5. Rapport de l'organe de révision
6. Discussions et décharges
7. Démission et nomination au comité
8. Succession F. Strebel
9. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2009
10. Cotisation annuelle
11. Divers et propositions individuelles.

Cet ordre du jour ne suscite aucune remarque.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2008

Ce procès-verbal est lu par le secrétaire Jean-Christophe Delafontaine.

Sans remarque, il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

2. Rapport du président

Le président Jean-Baptiste Knopf lit son rapport qui figure dans la brochure distribuée aux associés.

3. Rapport du directeur

Monsieur Filipec commente le rapport figurant dans la brochure, il rappelle que suite à ce qui avait été annoncé lors de l'assemblée générale du 13 juin 2008, certains projets n'avaient pas encore été mis en activité, notamment l'ISMV (intervention soutenue en milieu de vie).

Il profite de l'occasion pour remercier chaleureusement toute l'équipe éducative, ainsi que le comité qui ne lui refuse jamais son soutien.

4. Comptes 2008

Les comptes ont été distribués aux membres présents.

Jean-Pierre Verdon commente l'évolution des différents postes des comptes, ainsi que des fonds de l'association.

5. Rapport de l'organe de révision

Le rapport établi en date du 18 mars 2009 par notre nouvel organe de révision, la Fiduciaire Fidoffice SA à Lussy-sur-Morges, est lu par Jean-Pierre Verdon.

6. Discussions et décharges

Sans discussion, les rapports du président et du directeur, ainsi que les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Décharge est voté au comité pour sa gestion, à l'unanimité également.

7. Démission et nomination au comité

Le président informe l'assemblée générale que le caissier Jean-Pierre Verdon a donné sa démission, avec effet à la présente assemblée.

Le vice-président Philippe Jaunin rappelle l'historique de Jean-Pierre Verdon au comité et il le remercie chaleureusement pour ces vingt-cinq années d'activité au profit de la MEA.

Roxanne Meyer remet un petit cadeau du comité à Jean-Pierre Verdon.

Jean-Pierre Verdon prend la parole et remercie tous les membres du comité qu'il a connus depuis 25 ans et nous fait part de son entière confiance pour l'avenir de la

MEA.

Il présente ensuite son successeur Gaëtan Aeby, directeur de la succursale UBS SA à Payerne, habitant Avenches.

Gaëtan Aeby est élu à l'unanimité; il déclare se réjouir de la future collaboration avec le comité de la MEA.

8. Succession F. Strebel

Le secrétaire Jean-Christophe Delafontaine expose la situation sur la base des éléments en sa possession.

Il informe l'assemblée qu'il est exclu d'accepter une succession sans être informé des actifs et des passifs; il fait part également à l'assemblée qu'une procédure de bénéfice d'inventaire coûterait Fr. 3'500. – à répartir, il est vrai, entre les différents héritiers.

Après discussion et sur proposition du vice-président Philippe Jaunin, l'assemblée générale accepte la succession François Strebel, sous condition résolutoire que celle-ci présente un excédant d'actifs.

Monsieur Jotterand propose au comité de prendre contact avec Eben-Hezer, qui avait d'ores et déjà répudié la succession, si l'exécuteur testamentaire ne se manifeste pas.

9. Désignation de l'organe de révision

La fiduciaire Fidoffice SA est réélue pour une durée d'une année.

10. Cotisation annuelle

Le président Jean-Baptiste Knopf propose à l'assemblée que cette cotisation soit fixée à Fr. 50. – par an.

Philippe Jaunin explique que toute personne qui paie plus de Fr. 50. – par an est membre d'office de l'association.

Monsieur Jotterand, ancien directeur, rappelle qu'il y a toujours eu un flou artistique concernant les membres et les non-membres.

Sans autre discussion l'assemblée générale vote à l'unanimité la cotisation annuelle de Fr. 50. –, qui devra être reconduite à la prochaine assemblée.

11. *Divers et propositions individuelles*

Jean-Pierre Verdon informe l'assemblée que le fond Drapel sera effectivement appelé Fonds Drapel Doleyres conformément à ce qui avait été décidé à l'assemblée générale du 13 juin 2008.

Sans autre point, l'assemblée générale est close à 21 heures 00.

Avenches, le 6 mai 2009

Le président de l'assemblée :
Jean-Baptiste Knopf

Le secrétaire:
Jean-Christophe Delafontaine